

## Lettre informations n° 2

### 1. Gestion du protocole sanitaire

A partir du lundi 4 octobre, les élèves ne sont donc plus dans l'obligation de porter un masque à l'école.

**Les règles relatives au port du masque par les adultes (personnel de l'établissement ou parents d'élèves) sont en revanche inchangées** (port obligatoire dans les espaces clos et, si un arrêté préfectoral le prévoit, dans les espaces extérieurs).

Les gestes barrières resteront appliqués.

### 2. Conseil municipal des enfants

Le jeudi 16 septembre, deux élues de Montaigu Vendée sont venues, à l'école, rencontrer les élèves des classes de CM2. Mme Grenet (mairie déléguée de Boufféré) et Mme Ménard (conseillère municipale) sont venues présenter le fonctionnement et le rôle du conseil municipal des enfants.

Les élections sont prévues le lundi 11 octobre.



### 3. Associations de l'école

⇒ Assemblée générale OGEC/APEL : Jeudi 21 octobre à 20h00, à l'école (salle Vivaldi)

#### Quel rôle pour ces 2 associations ?

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui, en collaboration avec l'équipe enseignante via le chef d'établissement, remplissent chacune leur rôle :

– **L'OGEC** L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique a pour but d'offrir à la communauté éducative des conditions matérielles optimales. Il regroupe des membres bénévoles (parents et amis de l'école). Il assure la gestion financière de l'école. Il est l'employeur du personnel non-enseignant qu'il rémunère (liens par convention collective) et il a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires.

22 rue Saint Joseph

Boufféré 85600 Montaigu Vendée

Tél : 02 51 48 90 06 / Mail : [direction@bouffere-stjoseph.fr](mailto:direction@bouffere-stjoseph.fr)

Site internet : [bouffere-stjoseph.fr](http://bouffere-stjoseph.fr) / Twitter : @stjobouffere

– **L'APEL** (Association des Parents d'Élèves) Le rôle de l'A.P.E.L est de représenter, regrouper, accueillir, informer tous les parents, mettre en relation les parents, les enseignants et les enfants. Elle est au service des familles.

Ces associations sont ouvertes à tous les parents désireux de s'investir pour l'école. Chaque famille est invitée à l'Assemblée Générale pour en apprendre un peu plus.

Ces deux associations recrutent de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas !

Contacts pour plus d'informations :

- Sabrina BERDAYES (présidente OGEC) : Contact : [ogec.bouffere@gmail.com](mailto:ogec.bouffere@gmail.com)
- Mélanie SARCIAUX (présidente APEL) : Contact : [apel.bouffere@gmail.com](mailto:apel.bouffere@gmail.com)
- Christophe DURAND (Chef d'établissement) : Contact : [direction@bouffere-stjoseph.fr](mailto:direction@bouffere-stjoseph.fr)

#### 4. Sécurité dans l'école

Dans notre établissement, comme dans l'ensemble des établissements scolaires, la législation impose d'effectuer différents exercices en matière de sécurité :

Pour faire face au risque d'incendie, des exercices d'évacuation des locaux sont réalisés plusieurs fois par an.

Conformément à la législation en vigueur, l'établissement, comme tous les établissements publics, possède un P.P.M.S. (un Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs). Ce P.P.M.S. est soumis, lui aussi, à des exercices réguliers qui consistent soit à évacuer, soit à se confiner dans des zones prévues à cet effet.

Le but de ces différents exercices est de permettre à chacun, enfant comme adulte, de construire/automatiser des comportements réfléchis, adaptés aux conduites à tenir face à une situation à risque.

Depuis quelques années, un volet « intrusion - attentat » doit obligatoirement être ajouté au P.P.M.S. de chaque établissement et un exercice doit être réalisé. Il est également demandé à ce qu'une communication soit faite auprès des familles, d'où l'objet de cette note.

Pour mettre les élèves en sécurité, nous utilisons, bien évidemment, un langage et des activités adaptés à l'âge et la maturité des enfants de chacune des classes.

## 5. Facturation scolarisation aux familles

Prochainement, les premiers prélèvements liés aux frais de scolarité vont avoir lieu.

Pour rappel, voici les grands principes annoncés :

- Coût de la scolarisation : 28.50€ / mois sur 10 mois (Octobre – Juillet)

Tarifs dégressifs pour un deuxième ou un troisième enfant.

- Frais catéchèse/culture chrétienne : 12 euros l'année (prélèvement octobre)

Si questionnement de votre part, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [secretariat@bouffere-stjoseph.fr](mailto:secretariat@bouffere-stjoseph.fr)

## 6. Agenda

L'arbre de Noël est prévu le samedi 4 décembre (après-midi) à la salle DOLIA à St Georges de Montaigu. La matinée sera consacrée à un temps de répétition générale pour tous les élèves. De plus amples informations vous parviendront prochainement.

En vue de la préparation de l'arbre de Noël et dans le cadre de notre projet d'année qui a pour thème « Exprimons nous ! », nous allons accueillir une comédienne de la compagnie « Bel Viaggio » (<http://www.belviaggio.fr/>). Celle-ci interviendra dans les 11 classes de l'école (6 séances par classe). La première séance aura lieu le jeudi 21 octobre.

Cette prestation est entièrement prise en charge par l'A.P.E. L de notre établissement. **Merci à l'association pour ce financement !**

Bien cordialement.

C.DURAND

Chef d'établissement.